



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Conseil national de l'alimentation Groupe de concertation

Mercredi 31 janvier 2024

- I. Présentation de la DGCS
- II. La nutrition, un sujet transverse aux DAC
- III. Les travaux déjà engagés par la DGCS
- IV. Stratégie « Bien Vieillir »
- V. Le cahier des charges nutritionnel
- VI. Les leviers possibles pour une évolution de la prise en charge de la nutrition



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Présentation de la DGCS



## La DGCS : la Direction interministérielle qui met en œuvre et coordonne les politiques de cohésion sociale

La DGCS conçoit et pilote les **politiques publiques de solidarité** pour améliorer les vies quotidiennes des :



**Personnes en situation de précarité**



**Personnes âgées**



**Personnes handicapées**



**Enfants et familles**



**Majeurs protégés**

Elle agit également :



Pour renforcer l'**attractivité des métiers du social et du médico-social**



Sur les politiques en faveur de l'**égalité entre les femmes et les hommes**



## Le budget de l'État : 30 milliards d'euros pour les politiques de cohésion sociale



Pour agir sur la vie quotidienne de :

- **14 millions** de personnes en situation de précarité
- **15 millions de personnes âgées de plus de 60 ans** et plus de 20 millions à horizon 2030
- **4,3 millions** de personnes en situation de handicap
- **10 millions** d'aidants
- **900 000** majeurs protégés
- **355 000** mineurs protégés
- **45 000** structures et services sociaux et médico-sociaux



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La nutrition, un sujet transverse aux DAC

## II. La nutrition, un sujet transverse aux directions d'administration centrale

- Sujet porté par la Direction Générale de la Santé (DGS) :
  - Sous-direction « Prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation » dédiée, notamment, aux sujets de nutrition ;
  - Pilotage du programme national nutrition santé (PNNS 4) associé au Programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN).
- Côté DGCS : deux mesures phares dans la Stratégie « Bien Vieillir » :
  - Poursuite du soutien à la semaine nationale de dénutrition :
    - *Subvention à hauteur de 30 000€ en 2023 ;*
  - Elaboration d'un cahier des charges national nutritionnel.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les travaux déjà engagés par la DGCS



### III. Les travaux déjà engagés par la DGCS

- **Stratégie nationale Vieillir en Bonne Santé 2020-2022** : prévention de la dénutrition dans les dispositifs de repérage multidimensionnel du déclin fonctionnel lié à l'âge (expérimentation ICOPE, rendez-vous de prévention « jeunes retraités », Mon Bilan Prévention)
- **Plan antichute des personnes âgées 2022-2024** : dénutrition reconnue comme 1 des 5 signes avant la chute
- **La nutrition fait partie d'un axe de la nouvelle stratégie « Bien Vieillir »**
- **Suivi des expérimentations « article 51 »** concernant la dénutrition
- **En collaboration avec la CNSA** :
  - Site d'information pour les personnes âgées avec un volet sur la dénutrition (CNSA)
  - Participation au groupe de travail technique avec les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) sur la dénutrition



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Stratégie « Bien Vieillir »

## IV. Stratégie « Bien Vieillir »

**La Stratégie « Bien Vieillir » est l'aboutissement des travaux du Conseil national de la refondation (CNR) consacré au Bien Vieillir.**

- Lancement du CNR le 13 octobre 2022.
- 3 thèmes avec, pour chacun, 2 pilotes:
  - Adapter la société au vieillissement (Luc Broussy et Florence Thibaudeau-Rainot) ;
  - Promouvoir la citoyenneté et le lien social (Yann Lasnier et Martine Gruère) ;
  - Valoriser les métiers (Myriam El Khomri et Dafna Mouchenik).
- 11 ateliers citoyens pour discuter de différentes propositions.
- Restitution le 29 mars 2023.

DOSSIER DE PRESSE

---

**PRÉPARER LA FRANCE  
DE DEMAIN,  
AJOUTER DE LA VIE  
AUX ANNÉES**  
Stratégie « Bien Vieillir »

---

Novembre 2023

# Une stratégie pluriannuelle, interministérielle et opérationnelle

## Pluriannuelle :

- 2023-2027.

## Interministérielle :

- Une stratégie qui mobilise l'ensemble des leviers pour préparer et adapter la société à la transition démographique ;
- 18 ministères impliqués.

## Opérationnelle :

- 4 axes pour couvrir l'ensemble des sujets ;
- 52 mesures concrètes pour améliorer le bien-vieillir dans les prochaines années.

# Axe 1 : Prendre en compte de nouveaux besoins et reconnaître la place des seniors

## Adapter les territoires au vieillissement

- Mise en accessibilité des petits établissements recevant du public comme les commerces et les cabinets médicaux ;
- Renforcement de l'accessibilité des transports en commun.

## Adapter les services publics pour faciliter les démarches

- Création du service public départemental de l'autonomie ;
- Déploiement de maisons et de bus France services.

## Faciliter les innovations dans le secteur du grand âge

- Développement de dispositifs médicaux numériques préventifs ;
- Investissement dans la recherche sur le vieillissement et la prévention de la perte d'autonomie.

## Axe 2 : Donner le choix de vieillir où on le souhaite

### Adapter les logements pour prévenir la perte d'autonomie

- Déploiement de Ma Prime Adapt' ;
- Adaptation du parc social au vieillissement des locataires.

### Diversifier les offres d'accueil

- Développement de l'offre d'habitat intermédiaire : habitat inclusif, résidences autonomie, accueil familial, offre dans les QPV ;
- Modernisation des EHPAD : création de places d'hébergement temporaire, déploiement des centres de ressources territoriaux, tiers-lieux.

### Prendre en compte certains besoins spécifiques

- Accompagnement des personnes âgées dans le recours et l'usage des aides techniques ;
- Développement d'un accompagnement médicalisé pour les personnes handicapées vieillissantes ;
- Lutte contre la précarité des seniors.

### Valoriser et mieux soutenir les professionnels

- Recrutement de 50 000 professionnels dans les EHPAD ;
- Soutien à la mobilité des aides à domicile.

## Axe 3 : Accompagner les solidarités entre les générations

### Faciliter et renforcer l'engagement des seniors

- Développement du mentorat par les seniors ;
- Développement du bénévolat.

### Rompre l'isolement social grâce aux liens intergénérationnels

- Recensement des personnes fragiles (registre « canicule ») ;
- Doublement du nombre de service civiques solidarité seniors dans les EHPAD et résidences autonomie.

### Valoriser et reconnaître les solidarités entre générations

- Renforcement des solutions d'accompagnement des aidants : plateformes de répit, accueil temporaire.



## Axe 4 : Garantir les droits et la participation des citoyens âgés

### Garantir la santé

- Déploiement des Médicobus sur tout le territoire ;
- **Lutte contre la dénutrition : poursuite du soutien à la semaine nationale et élaboration d'un cahier des charges national nutritionnel en EHPAD ;**
- Santé mentale.

### Prévenir la perte d'autonomie

- Mise en place des bilans de prévention pour les 60-65 et 70-75 ans ;
- Déploiement d'un repérage précoce des fragilités (ICOPE).

### Garantir la dignité des personnes âgées

- Mieux prévenir les risques de maltraitance : plan de contrôle des 7 500 EHPAD, vérification des antécédents judiciaires, instance de suivi des signalements.

### Encourager la pratique du sport et de l'activité physique

- Déploiement des maisons sport-santé ;
- Animation des réseaux de référents en activité physique dans les établissements ;
- Encourager les mobilités actives.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le cahier des charges nutritionnel

## V. Le cahier des charges nutritionnel, mesure soutenue par la DGCS

- **Article 11 quater** de la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France

### Débats à l'Assemblée Nationale :

- Améliorer la qualité nutritionnelle des repas proposés aux résidents des établissements sociaux et médico-sociaux
- Fixation, par **un cahier des charges**, des règles spécifiques à la quantité et à la qualité nutritionnelle des repas proposés en EHPAD.
- Etend l'obligation pour les EHPAD **d'informer et de consulter régulièrement** les usagers sur le respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas servis

# Le cahier des charges nutritionnel, mesure soutenue par la DGCS

*Article 11 quater de la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France*

## **Débats au Sénat :**

- Suppression de l'article en commission

## **Dépôt de 3 amendements (n°293, n°294, n°236) en vue de la séance publique au Sénat :**

- Rétablir un cahier des charges relatif à la quantité et à la qualité nutritionnelles des repas proposés en établissements pour personnes âgées ;
- Rétablir un cahier des charges relatif à la quantité et à la qualité nutritionnelles avec une recommandation de privilégier les produits de l'agriculture biologique ;
- Instaurer dans les établissements accueillant des personnes âgées un recueil mensuel de l'avis des résidents sur la quantité et la qualité des repas proposés.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les pistes de réflexion pour faire évoluer la prise en charge de la nutrition

## VI. Les pistes de réflexion pour faire évoluer la prise en charge de la nutrition

Plusieurs leviers peuvent être actionnés :

- **Instaurer un cahier des charges nutritionnel ;**
- **Mise en place d'un référent « activité physique et sportive »** dans chaque ESMS ;
- **Suivre et évaluer les expérimentations en cours** en lien avec la dénutrition des personnes âgées ;
- **Mise en place d'un diagnostic dans les établissements accueillant des personnes âgées** afin de privilégier les approvisionnements en produits locaux ;
- **Améliorer le dépistage des personnes âgées en dénutrition ainsi que leur prise en charge** (permettre aux ESMS d'avoir le matériel adéquat, améliorer l'accès et les soins bucco-dentaires, etc.) ;
- **Renforcer la formation des personnes en charge ou aidant les personnes âgées** (former les diététiciens, les cuisiniers, permettre aux professionnels de se former aux nouvelles pratiques (Montessori, manger-main, etc.) et aux outils numériques en lien avec la dénutrition)